

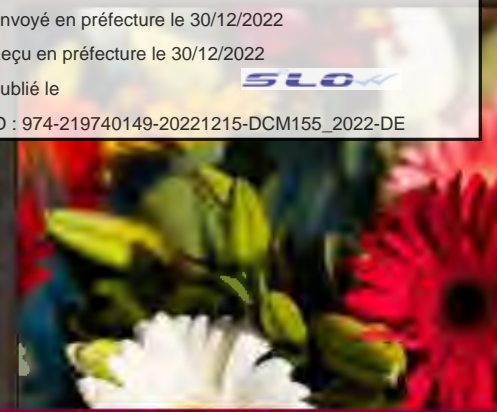
Envoyé en préfecture le 30/12/2022

Reçu en préfecture le 30/12/2022

Publié le

SLOK

ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE



RAPPORT DES MANDATAIRES SOCIAUX



SPL OPUS

Adresse
Rue Méziaire Guignard
97410 Saint Pierre

Tel 0262 87.10.15
Mail : contact@splopus.re



ANNEE 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 - PRESENTATION DE LA SPL OPUS

- 1.1 Fiche signalétique de l'entreprise
- 1.2 Actes constitutifs et statuts
- 1.3 Missions
- 1.4 Capital social et actionnariat

2- GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 2.1 Organes d'administration et de direction
- 2.2 Composition du Conseil d'Administration
- 2.3 Fonctionnement du Conseil d'Administration : préparation et organisation des travaux, données de présentisme
- 2.4 Rémunération des mandataires sociaux
- 2.5 Le personnel de la société

3 - BILAN FINANCIER

4- PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

- 4.1 Contrat d'exploitation pour le stationnement payant de St Pierre
- 4.2 Contrat d'exploitation pour le stationnement payant de St Louis
- 4.3 Contrat d'entretien, de maintenance et de fournitures de consommables pour les toilettes autonettoyantes de la Ville de Saint Pierre et de la CIVIS
- 4.4 Contrat de prestation de service pour la gestion et la maintenance des parcs de stationnement de la CIVIS
- 4.5 Contrat de Délégation de Service Public du Port de plaisance
- 4.6 Contrat de prestations intégrées des marchés de plein air de St Pierre

5 - ANNEXES

Rapport de gestion 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2021

Rapport spécial 2021 du commissaire aux comptes

INTRODUCTION

Les Sociétés Publiques Locales, dont les actionnaires ne peuvent être que des collectivités territoriales ou leurs groupements, sont soumises à un contrôle de leurs actionnaires, analogue à celui qu'ils exercent sur leurs propres services.

L'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3 DS - relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale rappelle que :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société".

Le présent rapport retrace l'activité de la SPL OPUS sur l'exercice 2021 pour l'ensemble des contrats en gestion et comprend les pièces suivantes :

- Présentation de la société
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise et perspectives
- Panorama sectoriel des contrats exploités
- Rapport financier au 31/12/2021
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels exercice clos le 31/12/2021
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées exercice clos le 31/12/2021

I - PRESENTATION DE LA SPL OPUS

1.1 Fiche signalétique SPL OPUS

Raison Sociale :

Société Publique Locale d'Optimisation des Politiques Urbaines du Sud - SPL OPUS

Siège Social :

Rue Méziaire Guignard
97410 SAINT PIERRE

Tel :

0262 87.10.15

Mail :

contact@splopus.re

Statut juridique :

Société Anonyme régie par les dispositions du Code des Commerces

1.2 Actes constitutifs et statuts

La SPL OPUS a été créée en mai 2016 à l'initiative de la Ville de Saint Pierre et de la CIVIS.

Les activités principales de la SPL OPUS étaient essentiellement concentrées jusqu'à 2020 sur la gestion des parcs relais, à l'exploitation du stationnement payant et des sanitaires publiques.

La SPL OPUS a élargi dès 2020 son champ d'action pour pouvoir intervenir sur la gestion des équipements publics liés au développement économique, à la mobilité et à l'attractivité du territoire pour améliorer le cadre de vie des collectivités actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-1 du CGCT, l'accord des actionnaires a donc été sollicité en vue de modifier l'objet social de la société.

1.3 Missions

Le 2 décembre 2020, après présentation aux différentes instances délibérantes (conseil d'administration, assemblée générale, conseils municipaux et communautaires), le contenu des statuts et les missions dévolues à la SPL OPUS sont rédigés ainsi qu'il suit :

- Gestion, exploitation et entretien du stationnement payant sur voirie et en ouvrage, notamment la perception et le contrôle du stationnement payant sur voirie et la gestion des contestations liées au recouvrement de ce dernier,
- Gestion, exploitation et entretien des parcs relais,
- Acquisition, construction, gestion et entretien du mobilier urbain,

- Acquisition et location de parcelles privées ou de parkings privés souterrain ou en surface,
- Gestion, exploitation et entretien des infrastructures portuaires, d'abri côtier ou de leurs abords,
- Gestion, exploitation et entretien des halls de marchés, et des marchés de plein air et de leurs abords,
- Gestion, exploitation et entretien des zones d'activités et d'espaces économiques.

La SPL OPUS exerce, comme rappelé ci-avant, son activité exclusivement sur le territoire de ses actionnaires.

Capital social et actionariat

Au 1^{er} janvier de l'exercice écoulé, le capital social de la société détenu par 3 collectivités actionnaires est de 330 000 €. Il n'a pas connu de variation durant la période sous revue.

Il est réparti en actionariat ainsi qu'il suit :

❖ Ville de Saint-Pierre :

270 000 € et 2700 actions à 100 € soit 82 % du capital global

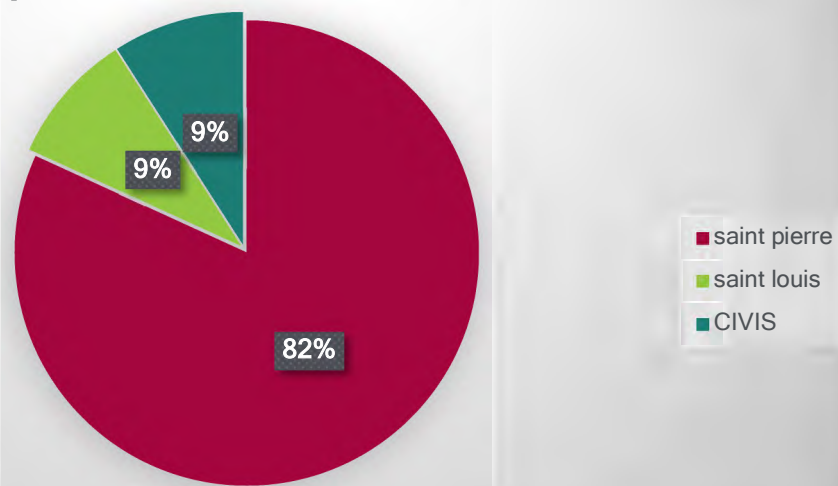
❖ CIVIS

30 000 € et 300 actions à 100 € soit 9 % du capital global

❖ Ville de Saint-Louis

30 000 € et 300 actions à 100 € soit 9 % du capital global

Répartition de l'actionariat



II - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Organes d'administration, de direction et instances

La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 6 membres, dont le Président Directeur Général.

Les administrateurs sont nommés par les collectivités actionnaires et leur mandat prend fin jusqu'à désignation de leurs remplaçants par les assemblées délibérantes compétentes.

Conformément à l'article L 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale.

En application des dispositions de l'article 21.1 des statuts de la société le Conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Par délibération du 1^{er} juillet 2020, le Conseil d'Administration a désigné M. Stéphane BELLON en qualité de Président Directeur Général et nommé M. Christian LAURET - Ingénieur Territorial - en qualité de Directeur Général Délégué.

La société est également constituée d'une Assemblée Générale, composée de représentants des actionnaires, désignés par eux, et qui se réunit au moins une fois par an pour statuer sur la présentation des comptes.

Enfin, dans le cadre de la convention de délégation de service public confiée par la Ville de Saint Pierre pour la gestion et l'exploitation du port de plaisance, et au titre de la procédure de contrôle analogue, il a été instauré un comité de contrôle de gestion et d'exploitation du port.

2.2 Composition des organes d'administration

Le conseil d'administration

Au 31 décembre 2021 le Conseil d'administration de la société est composé de 6 administrateurs, à savoir :

- ❖ **4 Administrateurs désignés pour la Ville de Saint-Pierre**, représentés respectivement par :
 - Madame RIVIERE Marie Christelle
 - Madame TAYLLAMIN Patricia
 - Monsieur VAYABOURY Patrick
 - Monsieur BELLON Stéphane
- ❖ **1 Administrateur désigné pour la ville de Saint-Louis** représenté par :
 - Monsieur GIGANT Romain
- ❖ **1 administrateur désigné pour la Communauté d'Agglomération de la CIVIS** représenté par :
 - Madame RAYMOND Marie Edmée

La représentation des collectivités actionnaires au conseil d'administration de la société n'a pas évolué durant la période sous revue de l'activité.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire, qui doit être réunie au moins une fois par an dans les six mois de la clôture de l'exercice social pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de cet exercice, s'est tenue le **04 mai 2022**.

2.3 Fonctionnement du Conseil d'Administration : préparation et organisation des travaux, données de présentisme

Pour l'ensemble des contrats en gestion, le contrôle analogue s'exerce au sein du Conseil d'Administration.

S'agissant du contrat de délégation de service public pour le port de plaisance, dont l'activité est depuis le 1^{er} janvier, prédominante, un comité de contrôle a été instauré afin d'assurer le suivi au long cours des affaires impactant directement ce service. Cette instance permet également d'effectuer des contrôles sur les orientations stratégiques, la gouvernance, l'activité opérationnelle et d'informer l'autorité concédante et les administrateurs.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises sur les ordres du jour suivants :

Séance du 24 février 2021

AFFAIRE N°1 - Approbation du Procès-Verbal du dernier Conseil d'Administration

AFFAIRE N°2 - Approbation du règlement intérieur de la SPL OPUS

AFFAIRE N°3 - Convention de prolongation de congés sans solde d'un agent de la SPL OPUS

AFFAIRE N°4 - Attribution du local n° 4 des « comptoirs du sud » du port de plaisance de Saint Pierre

AFFAIRE N°5 - Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'entretien et de maintenance des sanitaires publics de la Ville de Saint-Pierre

AFFAIRE N°6 - Délégation de signature pour la gestion du port de plaisance de Saint-Pierre

AFFAIRE N°7 - Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public pour la CLC Marie Louise

Séance du 07 avril 2021

AFFAIRE N°1 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 24 février 2021

AFFAIRE N°2 - Arrêtés des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 de la SPL OPUS et convocation de l'Assemblée Générale

AFFAIRE N°3 - Avenant au contrat pour l'exploitation du stationnement sur la voirie publique - signature d'une convention de mandat pour l'encaissement des recettes de stationnement payant entre la Ville de Saint-Pierre et la SPL OPUS

Séance du 11 août 2021

- AFFAIRE N°1** - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 07/04/2021
- AFFAIRE N°2** - Mise en œuvre de la procédure de télétransmission des actes réglementaires de la SPL soumis au Contrôle de la légalité
- AFFAIRE N° 3** - Approbation de la convention de mise à disposition entre la SPL OPUS et le CCAS de St Pierre
- AFFAIRE N° 4** - Dénonciation de la convention de mise à disposition entre la SPL OPUS et la Ville de Saint Pierre
- AFFAIRE N° 5** - Proposition d'attribution d'une indemnité compensatrice à la fonction de Maître de Port Secondaire
- AFFAIRE N° 6** - Création d'une Hélicoptère sur le Port de Saint Pierre
- AFFAIRE N° 7** - Activités commerciales dans le Port de Plaisance
- AFFAIRE N°8** - Attribution d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Portuaire pour l'exploitation d'un local commercial de type « snacking
- AFFAIRE N°9** - Marché A Procédure Adaptée (MAPA) « fourniture et mise en œuvre d'une station de carburant » pour le Port de Saint Pierre
- AFFAIRE N°10** - Examen d'une demande de renouvellement de congés sans solde en faveur d'un agent de la SPL OPUS
- AFFAIRE N° 11** - Examen d'une demande de remise gracieuse de frais de prestation de carénage

Séance du 20 octobre 2021

- AFFAIRE N°1** - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 11/08/2021
- AFFAIRE N°2** – Approbation de l'avenant n°3 à la convention pour l'entretien, la maintenance et la fourniture de consommables pour les toilettes autonettoyantes publiques payantes de la Ville de Saint Pierre
- AFFAIRE N° 3** – Approbation de l'avenant n°1 à la convention de prestations de service pour la gestion et la maintenance des parcs de stationnement conclue entre la CIVIS et la SPL OPUS
- AFFAIRE N° 4** – Conclusion d'un prêt relais avec la Banque Française Commerciale de l'Océan Indien – BFCOI
- AFFAIRE N°5** – Autorisation de signature du marché à procédure adaptée « Fourniture de titres restaurants »
- AFFAIRE N°6** – Délivrance d'un titre d'occupation à l'amiable en faveur du café/restaurant le HIPPI'EAT

Séance du 15 décembre 2021

- AFFAIRE N°1** - Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20/10/2021
- AFFAIRE N°2** – Approbation de l'avenant n°1 à la convention de concession de service public du port de plaisance Lislet Geoffroy
- AFFAIRE N°3** – Approbation du règlement de fonctionnement du Port Lislet Geoffroy
- AFFAIRE N°4** – Attribution d'occupations temporaires pour l'exploitation de locaux commerciaux et surfaces sur le périmètre portuaire
- AFFAIRE N°5** – Attribution d'un titre d'occupation à l'amiable en faveur du snack-bar l'Escale Gourmande
- AFFAIRE N°6** – Proposition d'attribution d'une indemnité compensatrice à la fonction d'Assistant de gestion/régisseur du port

Données de présentisme au Conseil d'Administration

Date de séance	Nbre de présents	Nbre absents excusés	Taux de présence
24.02.2021	6	0	100 %
07.04.2021	6	0	100 %
11.08.2021	6	0	100 %
20.10.2021	6	0	100 %
15.12.2021	5	1	83 %

Le taux moyen de présentisme des administrateurs aux Conseils d'Administration de la SPL OPUS est de 96 %.

2.4 Rémunération des mandataires sociaux

L'exercice écoulé a donné lieu à une rémunération globale de 28 200 € au titre de la rémunération des mandataires sociaux et des jetons de présence des administrateurs.

2.5 Le personnel de la société

L'effectif salarial de la société au 31/12 de l'exercice écoulé est de 23 agents. La société compte par ailleurs 6 fonctionnaires territoriaux mis à disposition (PMAD).

Au cours de l'année 2021, plusieurs changements ont été enregistrés au niveau du personnel et de l'organisation de la société.

Ainsi, au 1er mars, une réorganisation en interne a été opérée pour désigner un Responsable de service des marchés de plein air et nommer 3 mandataires-placiers. Ces fonctions étant nécessaires avec la mise en œuvre du contrat de prestations intégrées avec la Ville de Saint Pierre pour la gestion des marchés de plein air.

Le 1^{er} avril, une réorganisation des effectifs du port de plaisance a été réalisée en interne, avec notamment la nomination d'un maître de port Secondaire.

La surcharge administrative induite par la gestion des contrats du port de plaisance et des marchés de plein air, a conduit la société à solliciter le concours de 2 cadres territoriaux de la Ville et du CCAS de St Pierre. Au 1^{er} mai 2021, l'une a été recrutée en contrat de travail à temps partiel sur le volet de la commande publique pour une durée d'un an, la 2nde a fait l'objet d'une mise à disposition à 60 %, et a en charge les missions d'administration générale sous l'autorité de la Direction Générale.

III - BILAN FINANCIER

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 803 914 euros contre 815 779 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 828 634 euros contre 835 536 euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 831 876 euros pour l'exercice, contre 842 512 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire à - 3 242 euros pour l'exercice, contre - 6 977 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 536 813 euros pour l'exercice contre 378 177 euros pour l'exercice précédent

Le montant des charges sociales s'élève à 106 015 euros pour l'exercice et 62 220 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à - 1 458 euros, contre -1 750 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort déficitaire à - 4 700 euros contre - 8 727 euros pour l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 30/12/2022

Reçu en préfecture le 30/12/2022

Publié le



ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE

IV - PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

CONTRAT D'EXPLOITATION STATIONNEMENT PAYANT ST PIERRE

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

CHIFFRES CLES

1400 places payantes

17500 FPS émis

800 000 tickets distribués

Recettes brutes Stationnement
800 000 €

Recettes FPS
338 000 €

130 000 tickets gratuits

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du stationnement payant et renouvellement des équipements de contrôle

PERSONNEL AFFECTE AU CONTRAT

6 agents de verbalisation
stationnement



CONTRAT D'EXPLOITATION STATIONNEMENT PAYANT ST LOUIS

Gestion du contrat de stationnement par la SPL OPUS
Gestion des FPS par les agents de verbalisation de la Ville de St Louis

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

CHIFFRES CLES

360 places de parking

4740 FPS émis

212 000 tickets distribués

Recettes brutes
178 000 €

Recettes FPS
56 000 €

47 000 tickets gratuits

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Acquisition d'un nouveau logiciel de
gestion du stationnement payant et
renouvellement des équipements de
contrôle
Déploiement d'horodateurs



CONTRATS D'EXPLOITATION SANITAIRES PUBLIQUES ST PIERRE/CIVIS

Conclusion de 2 avenants au contrat d'exploitation en 2021

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

39 blocs en gestion

CHIFFRES CLES

2 passages journalier

180 000 passages annuel
enregistrés

Personnel affecté au
contrat - 6 agents



CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES PARCS RELAIS DE LA CIVIS


FAITS MARQUANTS

Conclusion d'un avenant à la convention de prestations de services intégrant les 2 nouveaux parkings de Saint-Louis, la gestion des bornes et la gestion du stationnement payant du parking volnay

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Intégration du parking volnay en zone de stationnement payant avec contrôle par les agents de verbalisation de la SPL

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS

Envoyé en préfecture le 30/12/2022
Reçu en préfecture le 30/12/2022
Publié le 
ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE

CHIFFRES CLES

Parking relais CCIR 54 places
Parking Donat 33 places
Parking Volnay 55 places
Parking Gare Routière St Louis 42 places
Parking PEM du Gol 33 places



CONTRAT DE PRESTATIONS INTEGRES POUR LA GESTION DES MARCHES DE PLEIN AIR DE ST PIERRE

FAITS MARQUANTS

- ❖ Démarrage du nouveau contrat de prestations de services intégrés au 1^{er} mars
- ❖ Fragilité de l'activité économique due au contexte de la crise sanitaire

Actions mises en œuvre

- ❖ Création d'un site internet et d'un formulaire de pré-demande d'occupation en ligne
- ❖ Dématérialisation des procédures
- ❖ Maintien des redevances tarifaires en 2021
- ❖ Mise en place d'un nouveau Règlement Intérieur

CHIFFRES CLES

❖ Marché Forain


270 forains en moyenne par jour de marché sur 2021

Une diminution de près de 50 % de fréquentation (jauges COVID)

❖ Marché aux fleurs

6 forains accueillis en moyenne par jour de marché sur 15 emplacements disponibles

Une fréquentation du marché en perte de vitesse (insécurité du site et jauges COVID)

Envoyé en préfecture le 30/12/2022
Reçu en préfecture le 30/12/2022
Publié le 
ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS



 3^{ème} place des plus beaux marchés de France en 2019



CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU PORT DE PLAISANCE DE ST PIERRE

FAITS MARQUANTS

1^{ère} année de démarrage du contrat de concession de service public pour le port de plaisance

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Acquisition d'un logiciel de gestion de ports de plaisance

Election du Conseil Local des Usagers Permanents du Port

Réinstallation du Conseil Portuaire

Dématérialisation des procédures administratives

Création d'un site internet

Elaboration d'un nouveau règlement d'exploitation

Lancement de procédures administratives pour les navires en contentieux

Lancement des consultations de marchés publics pour le renouvellement des infrastructures portuaires

CHIFFRES CLES

390 contrats d'amarrage

20 contrats d'autorisation d'occupation temporaire pour les locaux commerciaux

11 attributions d'emplacement de navires

250 000 litres de carburants distribués aux professionnels de pêche

200 opérations annuelles de manutention

50 000 € dédiés au renouvellement des investissements

Programme Pluriannuel d'Investissement de 640 000 €
5 ans

Envoyé en préfecture le 30/12/2022

Reçu en préfecture le 30/12/2022

Publié le

SLO

ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE

PANORAMA SECTORIEL DES CONTRATS



Envoyé en préfecture le 30/12/2022

Reçu en préfecture le 30/12/2022

Publié le



ID : 974-219740149-20221215-DCM155_2022-DE

V – ANNEXES